



Action ADA4

Intégrer les objectifs climatiques, de développement durable et de transition écologique dans le Guide Communal d'Urbanisme

Contexte

Dans un contexte de transition écologique et d'urgence climatique, la commune souhaite intégrer pleinement les objectifs climatiques, de développement durable et de résilience face aux changements climatiques dans son futur Guide Communal d'Urbanisme (GCU). Cet outil stratégique encadrera les évolutions urbanistiques du territoire tout en respectant les engagements environnementaux de la commune.

L'objectif est de faire du GCU un levier d'adaptation local face aux enjeux climatiques en promouvant une planification cohérente, résiliente et durable. Cette démarche participera également à la cohérence des politiques locales d'aménagement, de mobilité et d'énergie. Elle renforce l'articulation entre les documents d'urbanisme et les ambitions du PAEDC.

L'intégration de ces objectifs permettra de guider les projets futurs vers une meilleure efficacité énergétique, une gestion durable des ressources, et une meilleure prise en compte des risques naturels. Il s'agit également de favoriser des formes urbaines plus compactes, des infrastructures vertes, ainsi qu'un aménagement du territoire plus sobre en carbone. Cette action vise à anticiper les impacts futurs du climat sur l'urbanisation, tout en garantissant un cadre de vie de qualité pour les habitants. Le GCU deviendra ainsi un vecteur de résilience territoriale, en cohérence avec les priorités régionales et nationales. En favorisant une planification proactive, la commune affirme son rôle de moteur local de la transition.

Actions à mener



- Lancer le marché public pour désigner un auteur de projet chargé de la rédaction du GCU.
- Élaborer un cahier des charges intégrant explicitement les enjeux climatiques, énergétiques et de durabilité.
- Mettre en place un groupe de travail transversal (urbanisme, environnement, mobilité) pour suivre le projet.
- Organiser une concertation publique afin de recueillir les attentes des citoyens et des acteurs du territoire.
- Intégrer des indicateurs de suivi liés aux objectifs du PAEDC dans le futur GCU.

Situation actuelle :

Le marché public visant à désigner un auteur de projet pour la réalisation du Guide Communal d'Urbanisme sera bientôt à l'ordre du jour.